



Parcelle de bois

Par Cicine

Bonjour

Voilà nous avons une parcelle de bois mon frère ma mère et moi(mon père est décédé il en était le successeur), et juste à côté il se trouve une autre parcelle également mais rien qui ne les sépare mais c'est qd même borné

On a fait couper les sapins de notre parcelle du coup

Cette autre parcelle appartient à la belle mère de mon père(la deuxième femme de mon grand père paternel)qui est décédé depuis une quinzaine d'années et c'est tjrs à elle d'après nos recherches mais on ne peut pas couper ces sapins sachant que ce n'est PAS à nous

Quelles démarches faut il faire si on veut l'acheter si possible ?

Merci à vous pour vos réponses

Par Henriri

Hello !

Comment savez-vous que la succession de cette personne n'a pas été réglée ?

A+

Par Cicine

Ah ben je ne sais pas en fait car c'est tjrs à son nom donc bon.personne en a hérité je pense

Par Henriri

(suite)

Comment savez-vous que "c'est toujours à son nom ?

A+

Par Cicine

En faisant des recherches sur le cadastre

Par yapasdequoi

Bonjour,

Seule le SPF peut vous renseigner. Le cadastre n'est pas forcément à jour.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759
[/url]

Consultez votre notaire, ou encore la mairie qui peut avoir des renseignements utiles.

Par Cicine

Ok je vous remercie

Bonne journée